



COMPTE-RENDU DE LA CLE

Mardi 12 décembre 2012 à Nevez

Le 12 décembre 2012 à la mairie de Nevez, se réunissaient les membres de la commission locale de l'eau du SAGE « Sud Cornouaille », présidée par son président Monsieur Roger LE GOFF.

1. PREAMBULE :

M. Gérard MARTIN, maire de la commune d'accueil et vice-président de la CLE souhaite la bienvenue aux membres de la CLE et leurs remet une plaquette touristique présentant sa commune.

M. Roger LE GOFF introduit la séance. Sébastien MIOSSEC est désigné secrétaire de séance. Avec 28 présents et 5 pouvoirs, le quorum étant atteint, la réunion peut démarrer.

M. Roger LE GOFF informe que les points présentés ce jour ont été vus préalablement avec les membres du bureau lors d'une réunion qui s'est tenue le 9 novembre à Fouesnant.

A l'ordre du jour :

- Point sur le fonctionnement et l'organisation de travail,
- Présentation du bilan 2012 et prévisionnel 2013,
- Signature du contrat territorial des bassins versants du territoire,
- Questions diverses.

2. PRESENTATION :

En plus du compte rendu de la précédente CLE, du budget prévisionnel 2013 et du projet de modification des règles de fonctionnement de la CLE qui avaient été envoyés avec l'invitation, un diaporama est remis à chaque membre présent en début de réunion.

Avant de démarrer la présentation, **M. Roger LE GOFF** procède à la validation du compte rendu de la précédente CLE en date du 28 septembre 2012 qui est approuvé à l'unanimité.

1. Modification des règles de fonctionnement de la CLE :

Monsieur LE GOFF informe que suite à la demande de plusieurs membres de la CLE, il souhaiterait modifier les règles de fonctionnement afin de permettre aux techniciens notamment d'assister aux réunions de la CLE. Il propose donc de rajouter la phrase suivante : « *Une personne non membre de la CLE peut accompagner un des membres en qualité d'observateur. Les observateurs ne peuvent prendre la parole qu'à l'invitation du Président* ».

Cette proposition est uniquement valable pour les réunions de la CLE.

La proposition est validée par l'ensemble des membres présents.

2. Organisation des commissions thématiques et groupes de travail :

Dans la logique de mutualisation de l'ensemble du volet opérationnel à l'échelle du SAGE, il est proposé de revoir l'organisation des groupes de travail et commissions thématiques afin d'en optimiser l'efficacité.

A ce jour, il existe 12 groupes de travail sans compter les problématiques encore non traitées comme les inondations, la sédimentologie, l'eau potable....

Il propose donc l'organisation suivante :

- Commission « gestion de la ressource » → qualité de l'eau, actions préventives de bassin versant, eau potable, assainissement..
- Commission « aménagement » → milieux aquatiques, bocage et inondations terrestres,
- Commission « littorale » → qualité de l'eau littorale, usages (conchyliculture, baignade, plaisance ...), submersion marine, sédimentologie,
- Commission « algues vertes » → suivi du plan de lutte contre les algues vertes dont le volet économie. Cette commission s'appuie également sur les travaux de deux autres groupes de travail (une cellule d'animation foncière et le groupement d'agriculteurs référents déjà existant).

Concernant la représentation agricole, il est proposé que les agriculteurs issus des groupes de travail dans le cadre des opérations BV puissent participer aux commissions de leur choix.

Par ailleurs, faut-il mutualiser les « sous-groupes » de travail agricoles à l'échelle du SAGE où conserver l'échelon opérationnel (BV) sachant que les enjeux sont différents sur l'ensemble du périmètre ? Cette question sera abordée avec les agriculteurs concernés d'ici la fin 2012.

3. Présentation du personnel affecté au SAGE :

M. Roger LE GOFF présente l'équipe travaillant sur le territoire du SAGE qui représente 16 équivalents temps plein (ETP) organisés de la manière suivante :

- Morgane LEFEBVE (1 ETP) coordinatrice du SAGE et des opérations BV, basée à la CCPF
- David LETY (1 ETP) coordinateur du plan de lutte contre les algues vertes, basé à la CCPF
- Loïc MENAND (1ETP), en charge du volet « zones humides » basé à la CCPF
- Loïc VARET (1ETP), animateur agricole, basé à la CCPF
- Cedric SERRES (1ETP), en charge du bocage et du suivi de la qualité de l'eau, basé à la CCPF
- Brice GUESDON (1ETP), en charge du volet « phyto urbain » et « entretien des cours d'eau », basé à CCA. Il encadre une équipe de 3 agents techniques.
- Pascal NICOL (1ETP), en charge du volet « bocage » et suivi bactériologique sur le territoire Aven/Belon/Merrien, basé à la COCOPAQ
- Ronan LE BARS (1ETP), chargé de l'entretien des cours d'eau, basé à la COCOPAQ. Il encadre une équipe de 4 agents techniques.

Parallèlement, il y a également un mi-temps de secrétariat ainsi qu'un mi-temps consacré à la communication. Les techniciens se lèvent à l'appel de leur nom.

4. Bilan 2012 et prévisionnel 2013 :

Morgane LEFEBVE commence par présenter les moments marquants de l'année à savoir :

- l'arrêté préfectoral de désignation des membres de la CLE le 27 avril,
- l'installation de la CLE avec l'élection du Président, des vice-présidents et membres du bureau le 6 juillet,
- la validation et signature du plan de lutte contre les algues vertes le 11 février,
- la poursuite et mise en œuvre des actions sur le terrain,
- l'élaboration du contrat territorial du SAGE pour la période 2012/2015.

Le programme d'actions validé lors de la dernière CLE s'articulait sous forme de 20 fiches-actions. Afin de présenter un état de manière synthétique, **Morgane LEFEBVE** procède au bilan par fiche action en rappelant les actions prévues et leur état d'avancement, les territoires concernés ainsi que les éléments financiers.

Malgré un rythme soutenu tout au long de l'année aussi bien pour les élus que pour les techniciens, le bilan apparaît en demi-teinte. En effet, au regard du bilan financier provisoire, le taux de réalisation serait de 50%. Ceci s'explique en partie par la lourdeur administrative liée à l'élaboration du contrat de SAGE, en partie par la mise en œuvre du plan de lutte contre les algues vertes dont les modalités n'étaient pas encore arrêtées. Par ailleurs, beaucoup des actions proposées dépendent du volontariat.

A contrario, certaines actions qui s'inscrivaient dans la continuité des précédents programmes de bassins versant ont été réalisées dans leur quasi-totalité comme celles relatives à l'entretien des cours d'eau ou encore celles concernant le volet phyto urbain.

En résumé, sur les 1 339 641 € budgétisés pour 2012, 666 510€ auraient réellement été consommées. Certaines des actions non réalisées sur 2012, seront donc reportées sur 2013.

Aussi, comparé à la version présentée en septembre dernier, le prévisionnel 2013 a été réajusté par rapport au non réalisé 2012. Certaines dépenses ont donc été revues à la hausse, d'autres à la baisse. Le tableau de financement détaillé et transmis préalablement avec l'invitation indique en bleu les montants revus à la baisse, en rouge ceux revus à la hausse.

Le budget prévisionnel initial pour 2013 qui était de 5 265 550 € est porté à 5 347 389 €.

Pour rappel, les plans de financement sont votés annuellement et ne devront pas dépasser au final le budget pluriannuel du contrat.

A la demande du Président, l'ensemble des membres de la CLE donne un avis favorable aux éléments budgétaires. Ces documents pourront donc être soumis aux instances communautaires et celle des partenaires financiers.

M. François POINCELET estime que le bilan qui vient d'être présenté manque de lisibilité et d'exhaustivité.

Morgane LEFEBVE indique que compte tenu des points à l'ordre du jour, il était impossible de présenter un bilan détaillé et que l'objectif était surtout de valider le budget prévisionnel 2013. Le rapport d'activité de l'année 2012 sera beaucoup plus exhaustif et transmis à l'ensemble des membres de la CLE au cours du premier semestre 2013.

5. Signature du contrat :

Avant de procéder à la signature du contrat en présence de la presse, **M. Roger LE GOFF** demande aux membres de la CLE s'il y a des dernières remarques sur le document.

M. Jean Jacques BROT, Préfet du Finistère, indique qu'il y a une erreur d'écriture au deuxième paragraphe de la page 22 : « Un PPRI littoral, piloté par l'Etat est donc en cours d'élaboration.... » Il conditionne la signature de l'Etat à la modification de cette phrase par la suivante : « Un PPRI littoral est donc en cours d'élaboration.... » En effet, cette compétence appartient aux porteurs de projets locaux et non à l'Etat.

Le document est donc modifié pendant que le Président passe la parole aux partenaires.

M. Jean Jacques BROT, Préfet du Finistère, se félicite de venir pour la troisième fois cette année sur ce territoire concernant ce dossier, ce qui témoigne de la dynamique engagée et de la volonté des acteurs locaux d'avancer.

Chaque territoire a ses propres problèmes, c'est pourquoi il est important d'avoir une approche territoire par territoire avec des objectifs précis.

Ici, la démarche engagée présente un côté exemplaire et emblématique qu'illustre le partenariat entre les trois communautés de communes.

Mme Sylvie DETOC, Directrice de L'Agence de l'Eau Loire Bretagne _ Délégation Armor-Finistère

« L'Agence de l'Eau Loire Bretagne est heureuse de signer ce contrat territorial à l'échelle du SAGE. C'est une première sur le bassin de fédérer l'ensemble des actions dans le domaine de l'eau et qui va dans le sens du 10^{ème} programme. C'est un contrat « multi acteurs » et « multi programmes » qui devra servir d'exemple pour d'autres territoires. Par ailleurs, compte tenu des enjeux, il y a une nécessité que ces programmes s'inscrivent dans le temps. Aujourd'hui, nous signons jusqu'en 2015 mais il faudra s'intégrer dans une dynamique à plus longs termes et notamment dans le cadre du prochain SDAGE à compter de 2016. Nous devons tous faire un effort et l'Agence de l'Eau accompagnera ce territoire ».

Mme Nicole ZIEGLER, Conseillère Générale, excuse l'absence du président du conseil général Pierre MAILLE et de la conseillère générale Armelle HURUGUEN en charge de la politique de l'eau qui sont absents ce matin car retenus par ailleurs.

« Aujourd'hui, plus d'un milliard de personnes sur terre n'ont pas accès à l'eau potable... Et, ce chiffre pourrait frôler les 3 milliards de personnes d'ici une vingtaine d'années.

Si 71% de la surface du globe est constituée du précieux liquide, la pénurie en eau potable se fait pourtant sentir... Croissance démographique, production agricole, pauvreté, mauvaise gestion des ressources en eau ou troubles politiques, l'eau potable se raréfie sur terre, alors que les besoins s'accroissent. A tel point que l'eau devient une ressource stratégique que plus de 2,8 milliards de personnes vivent dans des régions susceptibles de connaître des tensions pour l'accès à l'eau potable. Dans 20 ans, ce chiffre pourrait atteindre 3,9 milliards. Certains experts prédisent d'ores et déjà que les guerres du futur n'auront plus pour déclencheur l'accès au pétrole, mais bien l'accès à l'eau. Il est donc temps d'agir ! Et nous agissons ! Le bilan 2012 et le prévisionnel 2013 présentés il y a quelques instants nous l'ont démontré.

Ici en Finistère nous possédons une densité hydrographique élevée conséquence d'un climat humide et de la faible perméabilité du sous sol. Les cours d'eau s'y étendent sur une longueur de près de 6000km. Le réseau finistérien présente la particularité d'être découpé en nombreux bassins versants d'une grande variabilité de superficie. Les nappes d'eau souterraines sont nombreuses mais peu étendues. La dégradation de la qualité ses eaux est principalement liées à l'azote, aux pesticides ainsi qu'aux matières organiques provenant de pollutions diffuses issues des activités agricoles et industrielles.

Dans le cadre de son Agenda 21, le Conseil général du Finistère agit pour la préservation de la qualité de l'eau, la gestion de la ressource et l'alimentation en eau potable des finistériens. Ainsi, il participe aux efforts de reconquête de la qualité de l'eau en co-finançant des actions menées sur des bassins versants, en participant à des démarches de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) ou de Contrats de Baie, mais aussi en finançant une agriculture durable, en participant à l'optimisation de la gestion de l'eau dans les entreprises, à l'amélioration de l'assainissement collectif et autonome, à la protection des captages d'eau. Aujourd'hui la quasi-totalité du territoire finistérien est couvert par des SAGE à des degrés différents d'avancement. Ici dans le sud du département, aux cotés de tous les acteurs de l'eau (l'Etat, l'agence de l'eau Loire- Bretagne le conseil régional, les communautés de communes ou d'agglomérations, les communes), le conseil général soutient financièrement les actions et en apporte conseil et expertise technique.

Le département du Finistère lors de commission permanente du 6 décembre dernier c'est engagé à :

- Intervenir selon les modalités financières de ses programmes votées annuellement. Sa participation reste subordonnée à l'ouverture des moyens financiers suffisants, correspondants aux budgets votés ;
- Accompagner la structure porteuse par un accompagnement technique et scientifique sur des thématiques ciblées, en concertation et en complémentarité des autres financeurs ;
- Reconnaître le bénéficiaire comme un partenaire régulier et privilégié dans l'ensemble des domaines concernés par la gestion équilibrée de la ressource en eau.

Le montant total prévisionnel de dépenses du contrat de SAGE du sud Cornouaille pour les années 2012/ 2015 est estimé à 5 519 285 euros dont 934 284 euros seront financés par le Conseil Général. Ces montants prévisionnels sont importants et démontrent combien la collectivité fait de cet enjeu « promouvoir une gestion durable de l'eau » un axe important de sa politique. De sa réussite dépend le développement durable et équilibré des territoires de notre département ».

Avant de laisser la parole aux autres intervenants, **Mme Nicole ZIEGLER** remercie tous ceux qui siègent dans la commission locale de l'eau. « Tous prennent sur le temps au combien précieux pour offrir aux finistériens une gestion de l'eau exemplaire ». Elle félicite également le Président de la CLE et l'équipe technique pour le travail accompli et leurs souhaite bon courage pour ce qui reste à faire.

M. Nicolas MORVAN, Président de la COCOPAQ et conseiller Régional, rappelle au nom de la Région, que « nous finissons ici quelque chose qui a été engagé il y a longtemps. En effet, il s'agit du dernier territoire en Bretagne à se couvrir par un SAGE.

Le SAGE concerne des actions volontaristes de gestion et de planification dans le domaine de l'eau. Aujourd'hui, nous avons validé un travail d'actions volontaristes et un plan de gestion pour avoir une vision à longs termes de la gestion de l'eau ».

Cette démarche a commencé par une réunion à la COCOPAQ en 2008 entre les trois Présidents des trois communautés de communes concernées. Aujourd'hui, c'est la concrétisation des actions engagées il y a longtemps. « C'est la conséquence de l'amour que nous portons à nos rivières ».

M. Nicolas MORVAN, remercie Monsieur le Préfet pour sa présence ainsi que toute l'équipe technique travaillant sur ce dossier.

M. Jean Claude SACRE, Président de CCA, remercie le Président de la CLE pour avoir choisi Nevez donc le territoire de CCA pour la signature du contrat. En effet, ce territoire est en quelques sortes le trait d'union entre l'est et l'ouest, entre la CCPF et la COCOPAQ !

Le programme présenté ce jour s'inscrit dans la continuité des autres menés avec succès et qui montrent des résultats. Il félicite l'ensemble des partenaires ainsi que le travail des techniciens.

La lourdeur administrative a empêché de faire certaines actions en 2012 mais il faudra y remédier en 2013. **M. Jean Claude SACRE** souhaite un bon travail à tous.

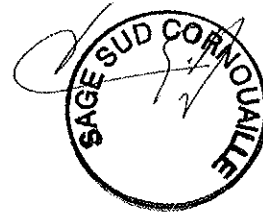
M. Roger LE GOFF, Président de la CLE et de la CCPF, considère la reconquête de la qualité de l'eau comme une tâche noble, que nous nous devons de réussir.

« Aujourd'hui, nous sommes dans un monde en pleine mutation. Il faut apprendre à se connaître et ne pas opposer les uns aux autres. Il faudra identifier les efforts des uns et des autres. Ce dossier a permis de mettre tout le monde autour d'une table et il ne faudra pas que certains trublions agitent le chiffon rouge alors que de bonnes relations de départ ont été établies. Par ailleurs, je souhaiterais que nous trouvions avec les partenaires financiers un pilote unique dans la politique de l'eau afin de faciliter le travail des techniciens. Le travail que nous faisons ici est exemplaire et nous ne devons pas faire de nos territoires un sanctuaire. Nous pouvons concilier environnement et économie comme c'est le cas notamment sur d'autres dossiers que nous pilotons : le tri sélectif.

Je souhaite qu'à travers ce contrat de SAGE, nous travaillions en confiance et solidarité.
2015 est une première étape, mais il faut doré déjà se projeter sur 2021. Le train est mis sur les rails,
il faut maintenant qu'il atteigne sa destination ».

Après avoir épuisé l'ordre du jour, Monsieur LE GOFF remercie l'ensemble des membres présents et clôture la séance. M. Gérard MARTIN invite les membres de la CLE à poursuivre les échanges autour d'un verre de l'amitié.

Roger LE GOFF
Président de la CLE



Liste de présence

Collège	Structure	Représentant	CLE du 12/012/12
Collectivités territoriales	Conseil Regional	Mme Gaëlle LE MEUR	excusé_mandat N.ZIEGLER
	Conseil Général	Mme Nathalie CONAN	excusée
		Mme Nicole ZIEGLER	présente
	CCPF	M.Roger LE GOFF	présent
		M.André GUILLOU	présent
	Benodet	M.Christian PENNANECH	excusé
	Clohars Fouesnant	M.Michel LAHUEC	présent
	La Forêt Fouesnant	M.Raymond PERES	excusé
	CCA	Jean Claude SACRE	présent
		M.Gerard MARTIN	présent
	Meigven	Mme Michelle HELWIG	présente
	Pont Aven	M.Jean Marie LE NAOUR	présent
	Concarneau	M.André FIDELIN	présent
	Rosporden	M.Gilbet MONFORT	présent
	COCOPAQ	M.Nicolas MORVAN	présent
		M.Marcel JAMBOU	excusé_mandat N.MORVAN
	Scaër	Mme Paulette PEREZ	présent
	Le Trevoix	M.Daniel HANOCH	présent
Moëlan sur Mer	M.Gilbert DULISCOUET	présent	
Riec sur Belon	M.Sebastien MIOSSEC	présent	
Usagers	CA29	M. Jean Michel LEBRETON	présent
	CCI29	M. Jean Yves LE FLOCH	absent
	Chambre des métiers	M.Michel GUEGUEN	excusé
	GAB 29	M.Stephane POUPON	présent
	Comité regional des pêches	M.RAYMOND BOURHIS	excusé_mandat R.LE GOFF
	Comité regional conchylicole	M.Ronan LE FAOU	excusé_mandat H.MEIGNEN
	QCD	M.Luc MALLET	absent
	Propriétaires fonciers	Mme Evelyne JOURDRAIN	présent
	ERB	M. Hubert MEIGNEN	présent
	UFC Que Choisir	M.Jean Pierre OSMAS	absent
	FD pêche	M.François POINCELET	présent
	ASC	M.René LANDRAIN	présent
	Nautisme en Finistère	M.Marc BERCON	présent
Services de l'Etat	Prefet coodonateur de bassin	M.Michel CADOT	excusé_mandat T.COLL
	Préfet du Finistère	M.Jean Jacques BROT	présent
	MISE	M.Stephan GAROT	présent
	ONEMA		absent
	DDTM	Mme Sophie SAUVAGNAT	présent
	ARS	M.Philippe ROBERT	présent
	DREAL	M.Thibault COLL	présent
	AELB	Mme Sylvie DETOC	présente

Ont également participé à cette réunion :

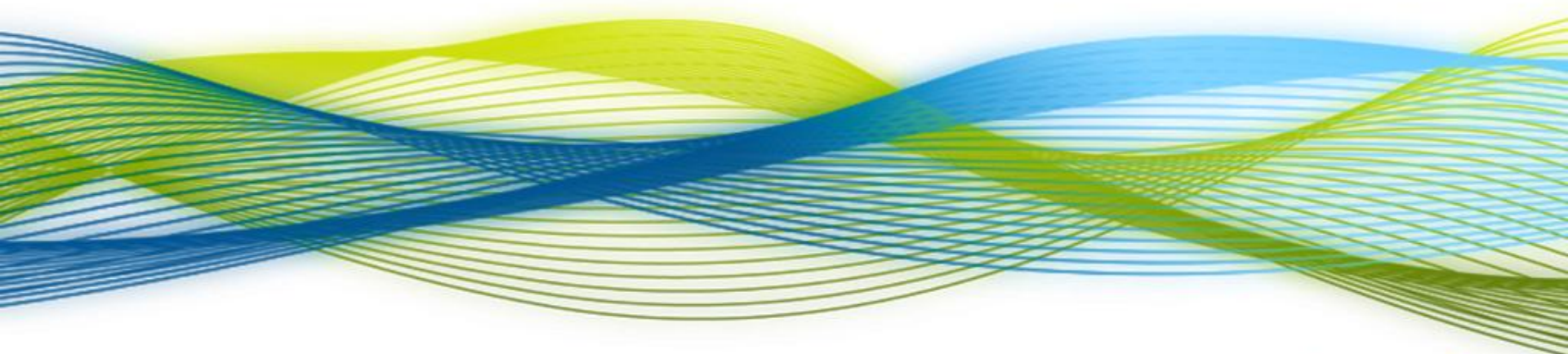
- Pour la CCPF : Franck YSNEL, Morgane LEFEBVE, Loic MENAND, Loic VARET, David LETY et Cedric SERRES
- Pour CCA : Lisa LAMARCHE et Brice GUESDON
- Pour la COCOPAQ : Séverine CHAUVEL, Pascal NICOL et Ronan LE BARS
- Pour Concarneau : Cyril DELEGLISE
- Pour Nevez : Olivier PAGANO





Réunion de la CLE

Nevez, le 12/12/12



A l'ordre du jour :

1. Fonctionnement / organisation

2. Bilan 2012 / prévisionnel 2013

3. Signature du contrat

I. Fonctionnement et organisation

Règles de fonctionnement de la CLE

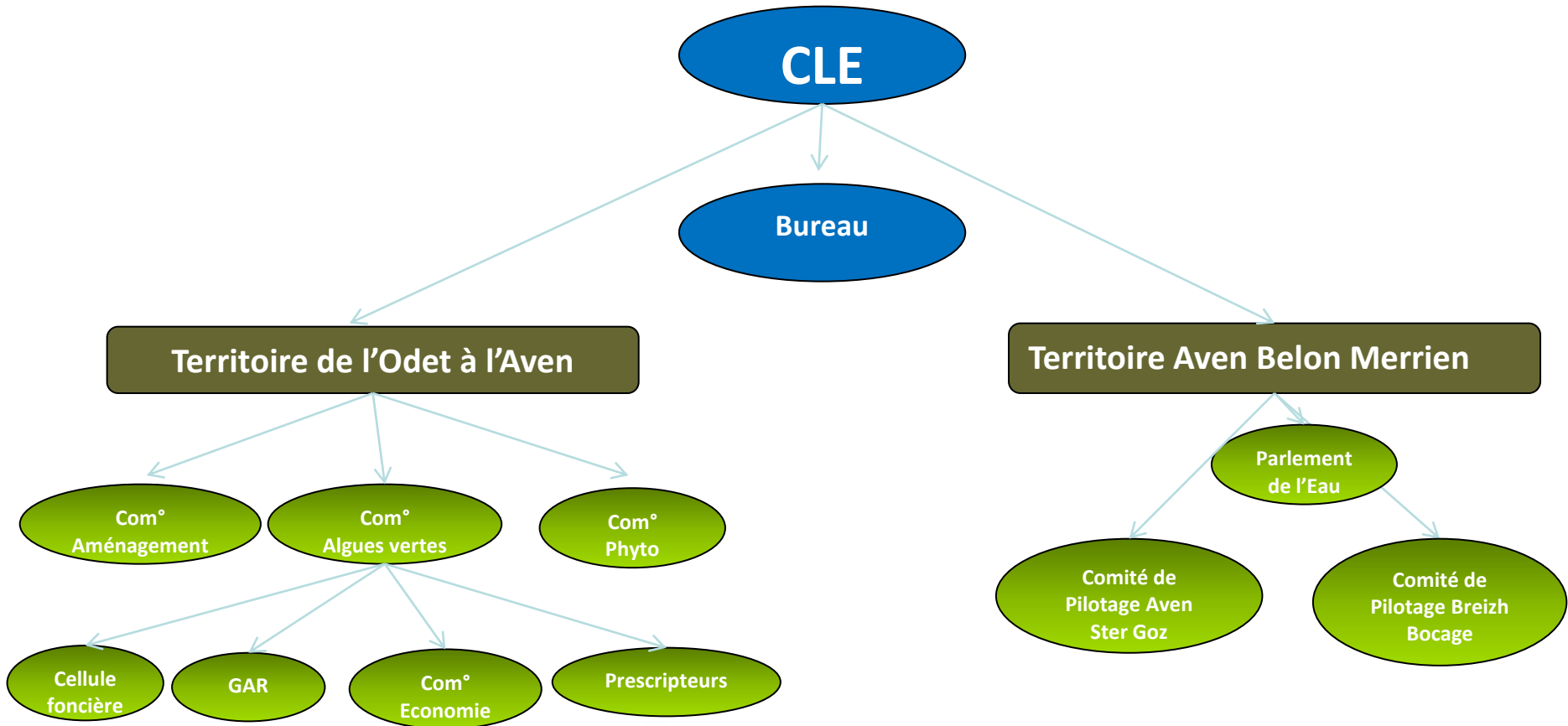
⇒ **Question de la présence des techniciens**

Proposition de modification page 7:

Une personne non membre de la CLE **peut accompagner** un des membres, en qualité d'observateur. Les observateurs ne peuvent prendre la parole qu'à l'invitation du Président.

I. Fonctionnement et organisation

Commissions thématiques _ situation actuelle

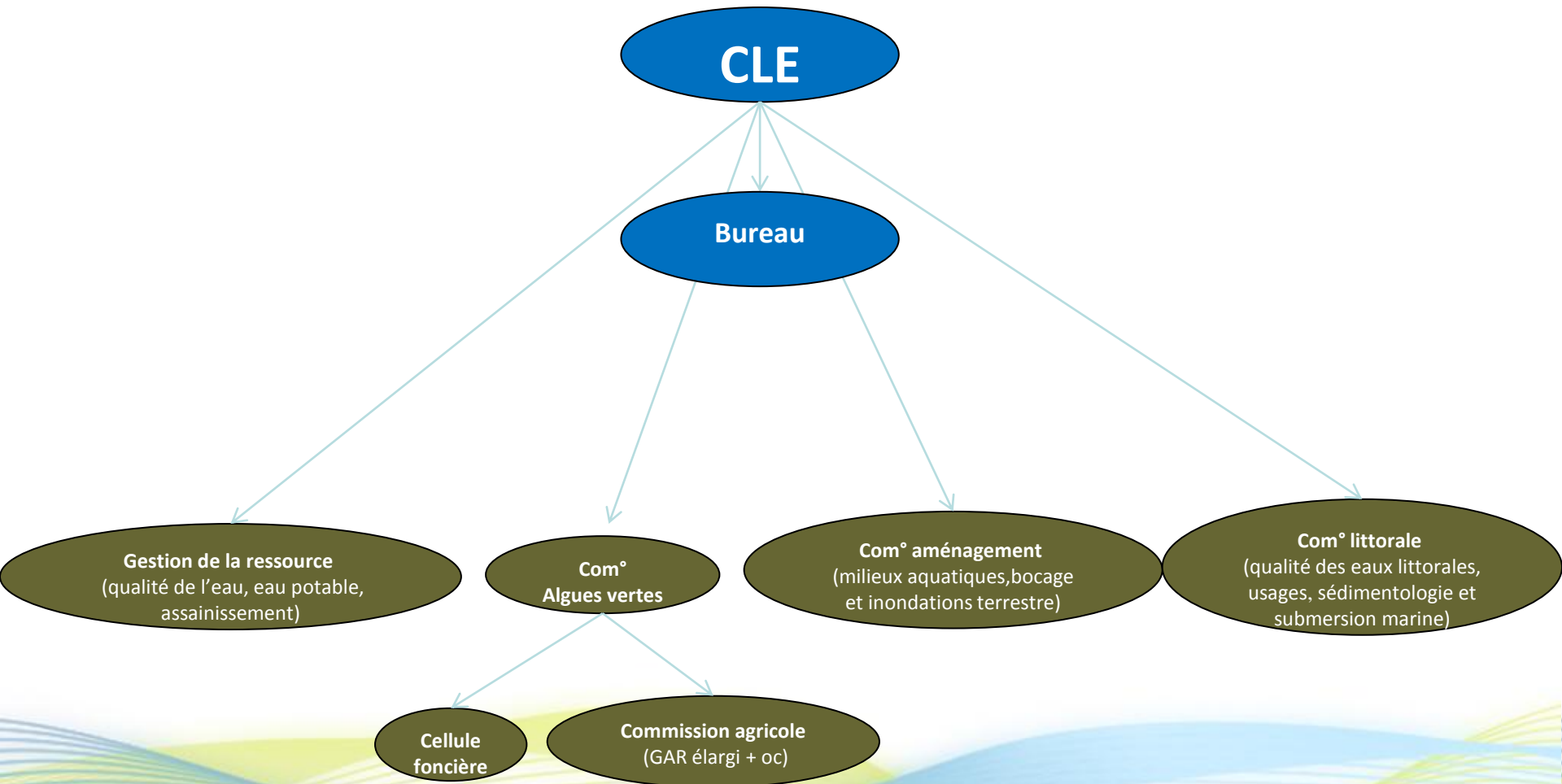


Thèmes non traités :

Inondation, Eau potable, Sédimentologie

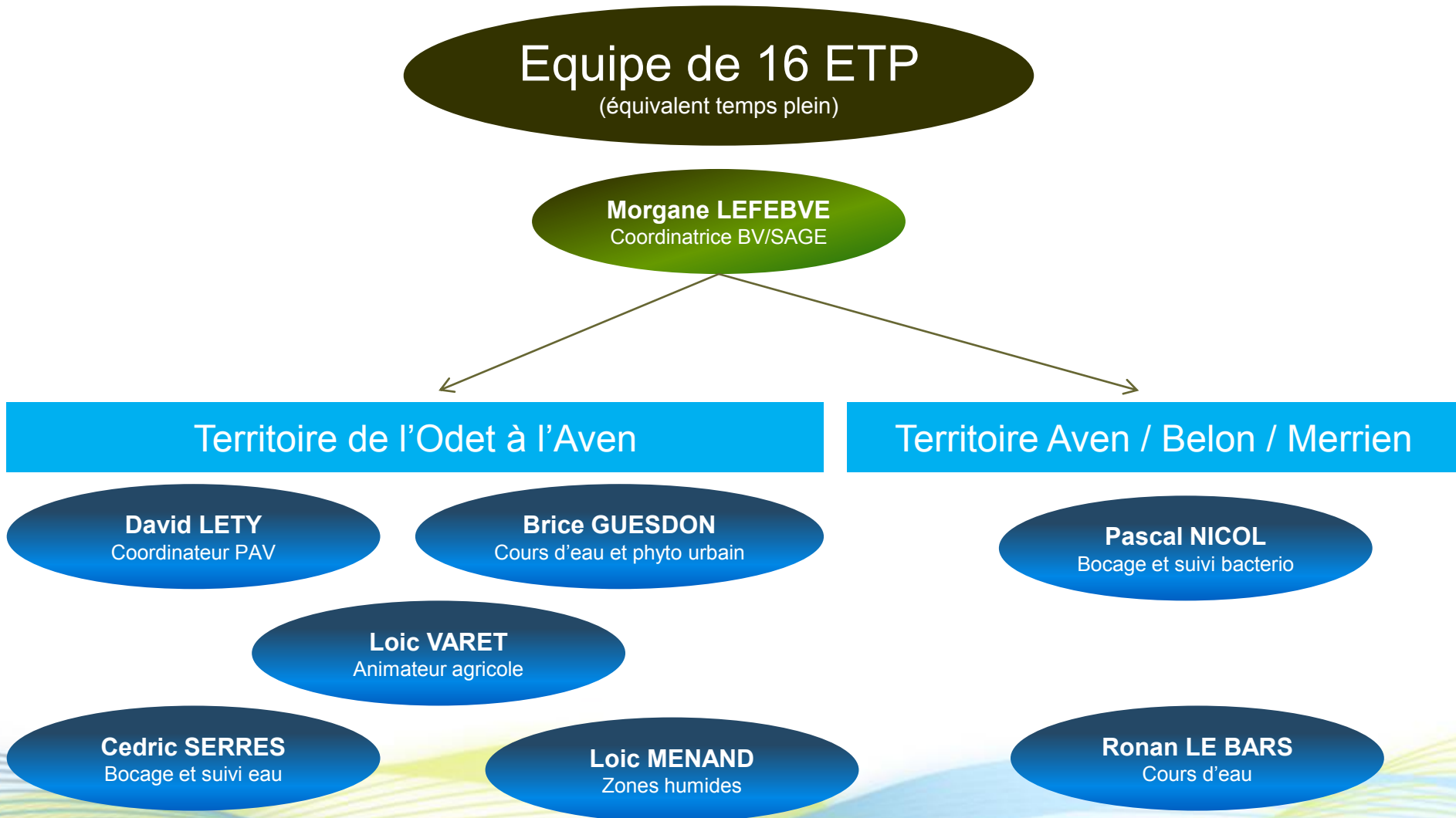
I. Fonctionnement et organisation

Commissions thématiques _ proposition



I. Fonctionnement et organisation

Organigramme :



II. Bilan 2012 et prévisionnel 2013

Les éléments marquants de 2012

- Arrêté de désignation des membres de la CLE ⇒ **27/04/12**
- Installation de la CLE ⇒ **06/07/11**
- Elaboration du contrat de SAGE
- Validation et signature du PAV ⇒ **11/02/12**
- Poursuite et mise en œuvre des actions sur le terrain



II. Bilan 2012 et prévisionnel 2013

Méthodologie

- ⇒ **Bilan des actions « bassin versant »**
- ⇒ **Bilan par fiche action**
- ⇒ **Prévisionnel 2013 présenté en CLE le 28/09 et réajusté suite au bilan du réalisé 2012**
- ⇒ **Avis de la CLE du 12/12 et validation par les financeurs et les 3 conseils communautaires**

II. Bilan 2012 et prévisionnel 2013

Fiche action n°1 : Animation générale

Territoire
SAGE
Plan de lutte contre les algues vertes (PAV)
Odét Aven (hors PAV)
Aven Belon Merrien (Contrat de veille)

Bilan financier de l'action (en €ttc) :

Prévisionnel	Réalisé	Taux de réalisation (en %)
197 500	142 327	72

Budget prévisionnel 2013 (en €ttc):

Prévisionnel initial	Prévisionnel réajusté
191 560	185 560

II. Bilan 2012 et prévisionnel 2013

Fiche action n°2 : Etudes

Descriptif de l'action	Territoire	Réalisation	Remarques
Etat des lieux scénarii	SAGE	Non	Report 2013
Etudes complémentaires PAV	PAV	Non	Report 2013
Inventaire ZH	Touc'h	Non	Report 2013

Bilan financier de l'action (en €ttc) :

Prévisionnel	Réalisé	Taux de réalisation (en %)
139 200	0	0

Budget prévisionnel 2013 (en €ttc):

Prévisionnel initial	Prévisionnel réajusté
543 200	552 400

II. Bilan 2012 et prévisionnel 2013

Fiche action n°3 : Communication

Territoire	Réalisation	Remarques
SAGE	Non	Report 2013
PAV	oui	
Odet Aven (hors PAV)	oui	

Bilan financier de l'action (en €ttc) :

Prévisionnel	Réalisé	Taux de réalisation (en %)
37 500	1990	5

Budget prévisionnel 2013 (en €ttc):

Prévisionnel initial	Prévisionnel réajusté
37 500	41 000

II. Bilan 2012 et prévisionnel 2013

Fiche action n°4 : Animation collective agricole

Descriptif de l'action	Territoire	Réalisation	Remarques
Animation collective (régie)	Odét Aven	oui	
Animation collective (prestations)	PAV	oui	(réalisation partielle)
Essais _ expérimentations		partielle	
Coordination des prescripteurs		oui	Bilan financier non connu
Essais _ expérimentations	Odét Aven (hors PAV)	partielle	

Bilan financier de l'action (en €ttc) :

Prévisionnel	Réalisé	Taux de réalisation (en %)
71 000	43 949	62

Budget prévisionnel 2013 (en €ttc):

Prévisionnel initial	Prévisionnel réajusté
74 500	81 500

II. Bilan 2012 et prévisionnel 2013

Fiche action n°5 : Accompagnement individuel agricole

Descriptif de l'action	Territoire	Réalisation	Remarques
Diagnostic initial	PAV	70%	Report 2013
	OA (hors PAV)	non	Suivi agro compost AV
Projet individuel	PAV	partielle	Démarrage octobre
	OA (hors PAV)	non	

Bilan financier de l'action (en €ttc) :

Prévisionnel	Réalisé	Taux de réalisation (en %)
40 500	27300	67

Budget prévisionnel 2013 (en €ttc):

Prévisionnel initial	Prévisionnel réajusté
183 900	229 300

II. Bilan 2012 et prévisionnel 2013

Fiche action n°6 : Aides directes

Descriptif de l'action	Territoire	Réalisation	Remarques
Accompagnement MAE	PAV	non	Pb de planning
	ABM	oui	
Investissement	OA	En cours sur le PAV	
Minimis et parrainage	OA	non	Modalités non connues

Bilan financier de l'action (en €ttc) :

Prévisionnel	Réalisé	Taux de réalisation (en %)
601 500	8 327	1

Budget prévisionnel 2013 (en €ttc):

Prévisionnel initial	Prévisionnel réajusté
615 200	615 200

II. Bilan 2012 et prévisionnel 2013

Fiche action n°7 : Cours d'eau

Territoire	Réalisation
OA	oui
ABM (Ster Goz)	oui

Bilan financier de l'action (en €ttc) :

Prévisionnel	Réalisé	Taux de réalisation (en %)
274 586	262 262	95

Budget prévisionnel 2013 (en €ttc):

Prévisionnel initial	Prévisionnel réajusté
296 498	312 498

II. Bilan 2012 et prévisionnel 2013

Fiche action n°8 : Zones humides

Descriptif de l'action	Territoire	Réalisation	Remarques
Coordination	OA	oui	
Diffusion aux agriculteurs	PAV	oui	Dans le cadre des diagnostics ind
Sites pilotes	OA	oui	
Travaux de réhabilitation	OA	non	Report 2013
Expérimentations _ études	OA	oui	

Bilan financier de l'action (en €ttc) :

Prévisionnel	Réalisé	Taux de réalisation (en %)
109 325	23 499	21

Budget prévisionnel 2013 (en €ttc):

Prévisionnel initial	Prévisionnel réajusté
109 325	93 765

II. Bilan 2012 et prévisionnel 2013

Fiche action n°10 : Plans de désherbage communaux

Territoire	Réalisation	Remarques
OA	partielle	Report 2013

Bilan financier de l'action (en €ttc) :

Prévisionnel	Réalisé	Taux de réalisation (en %)
26 291	17 879	68

Budget prévisionnel 2013 (en €ttc):

Prévisionnel initial	Prévisionnel réajusté
26 817	18 125

II. Bilan 2012 et prévisionnel 2013

Fiche action n°11 : Charte « Jardineries »

Territoire	Réalisation	Remarques
OA	oui	Pb de planning (report 2013)

Bilan financier de l'action (en €ttc) :

Prévisionnel	Réalisé	Taux de réalisation (en %)
18 039	18039	100

Budget prévisionnel 2013 (en €ttc):

Prévisionnel initial	Prévisionnel réajusté
18 400	22 591

II. Bilan 2012 et prévisionnel 2013

Fiche action n°12 : Suivi de la qualité de l'eau

Territoire	Réalisation	Remarques
PAV	oui	Sous BV (chimie)
OA (hors PAV)		Exutoires (chimie + bacterio + pesticides)
ABM		bacterio

Bilan financier de l'action (en €ttc) :

Prévisionnel	Réalisé	Taux de réalisation (en %)
84 700	40 939	48

Budget prévisionnel 2013 (en €ttc):

Prévisionnel initial	Prévisionnel réajusté
84 700	89 500

II. Bilan 2012 et prévisionnel 2013

Fiche action n°13 : Breizh Bocage

Descriptif de l'action	Territoire	Réalisation	Remarques
Volet 1, 2 et 3	PAV	1 et 2	3 en 2013
Volet 1	OA hors PAV	non	
Volet 2 et 3	ABM	oui	

Bilan financier de l'action (en €ttc) :

Prévisionnel	Réalisé	Taux de réalisation (en %)
144 500	80 000	55

Budget prévisionnel 2013 (en €ttc):

Prévisionnel initial	Prévisionnel réajusté
164 950	164 950

II. Bilan 2012 et prévisionnel 2013

Fiche action n°14 : Foncier

Descriptif de l'action	Territoire	Réalisation	Remarques
Animation d'une cellule locale	PAV	non	Convention en cours de rédaction
Reserve foncière			Report 2013
Acquisition	OA		Report 2013

Bilan financier de l'action (en €ttc) :

Prévisionnel	Réalisé	Taux de réalisation (en %)
230 000	0	0

Budget prévisionnel 2013 (en €ttc):

Prévisionnel initial	Prévisionnel réajusté
230 000	230 000

II. Bilan 2012 et prévisionnel 2013

Fiche action n°15 : Economie

Descriptif de l'action	Territoire	Réalisation	Remarques
Labellisation	PAV	non	Modalités non connues
Approvisionnement resto collective			Report 2013
Dvp des circuits courts			

Bilan financier de l'action (en €ttc) :

Prévisionnel	Réalisé	Taux de réalisation (en %)
41 000	0	0

Budget prévisionnel 2013 (en €ttc):

Prévisionnel initial	Prévisionnel réajusté
51 000	51 000

II. Bilan 2012 et prévisionnel 2013

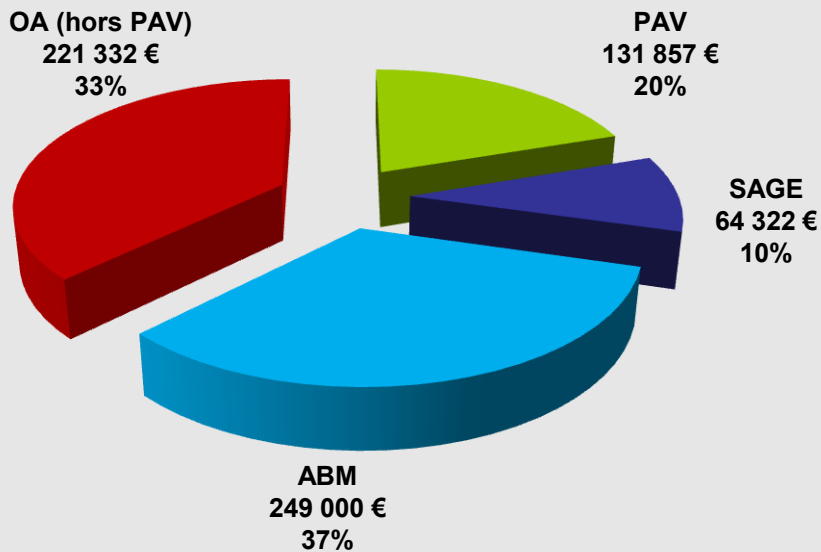
Bilan financier 2012 (provisoire)

Prévisionnel : 1 339 641 €

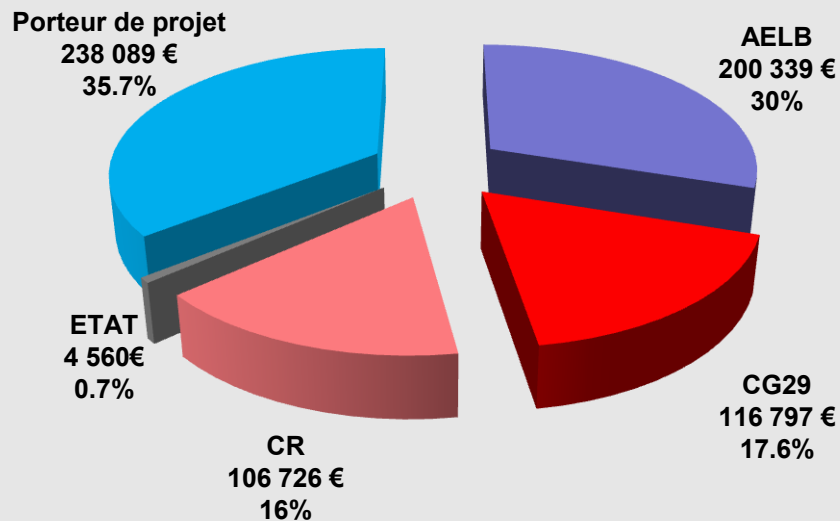
Réalisé: 666 510 €

⇒ Taux de réalisation : 50%

Répartition par dispositif



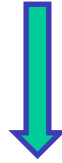
Répartition des financements



II. Bilan 2012 et prévisionnel 2013

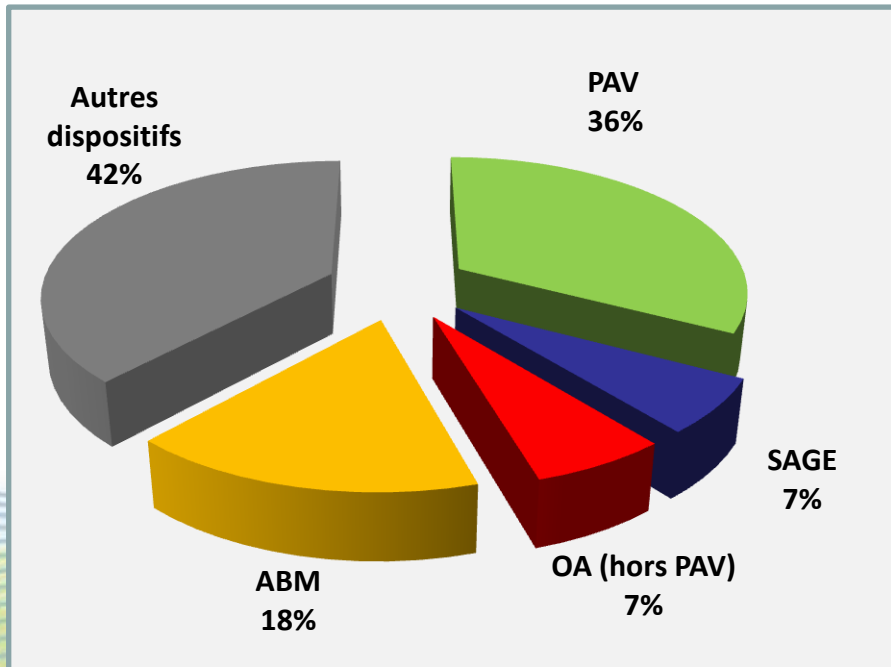
Titre 2

Prévisionnel initial : 5 265 550 €

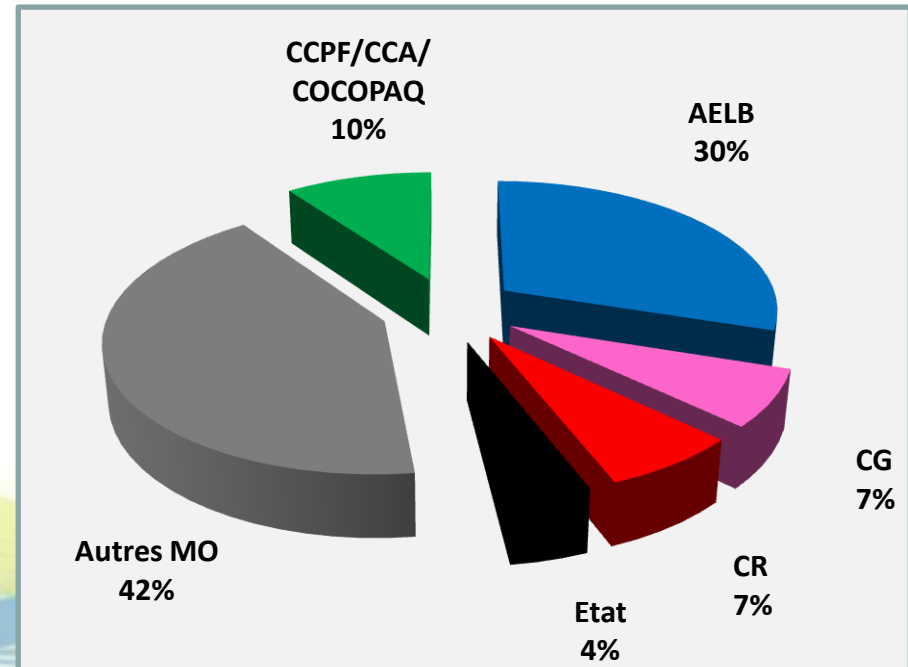


Prévisionnel réajusté : 5 347 389 €

Répartition par dispositif



Répartition par financeur



III. Signature du contrat

Rappels

⇒ Réajustement du contrat de SAGE suite à la CLE du 28/09

- Modifications souhaitées par le bureau du 21/09
- Inondations ⇒ ajout de l'enjeu « submersion marine »
- Ajout d'un paragraphe sur la sédimentologie



Version finale du document envoyée avec l'invitation de la CLE

⇒ **Nouvelles modification :**

- CG29 : titre ⇒ *contrat territorial des bassins versants du territoire du SAGE « Sud Cornouaille »*
- Comité Régional Conchylicole : *correction du tableau relatif aux suites conchylicoles page 55*

III. Signature du contrat

Le mot des partenaires

⇒ Monsieur BROT, Préfet du Finistère



III. Signature du contrat

Le mot des partenaires

⇒ **Monsieur BURLLOT**
Conseil Régional de Bretagne



III. Signature du contrat

Le mot des partenaires

⇒ **Madame ZIEGLER**
Conseil Général du Finistère



III. Signature du contrat

Le mot des partenaires

⇒ Madame DETOC
Agence de l'Eau Loire Bretagne



III. Signature du contrat

Le mot des maîtres d'ouvrage

⇒ **Monsieur MORVAN,**
Président de la COCOPAQ



Bro Kemperle
Communauté de communes
Pays de Quimperlé

III. Signature du contrat

Le mot des maîtres d'ouvrage

⇒ **Monsieur SACRE,
Président de CCA**



III. Signature du contrat

Le mot des maîtres d'ouvrage

⇒ **Monsieur LE GOFF,**
Président de la CCPF



